

Présentation du secteur

Le secteur d'activité du « transport routier et activités auxiliaires du transport » regroupe les métiers liés au transport, par la route, de marchandises et de voyageurs.

Dans la convention collective « transport routier et activités auxiliaires du transport », l'OTRE est la seule organisation professionnelle reconnue par les pouvoirs publics comme représentative sur l'ensemble des champs d'actions de celle-ci, suite à une enquête de représentativité du ministère des affaires sociales, en 2009.

Le nombre d'emplois direct est d'environ 630 000 personnes pour toute la branche d'activité. Le transport routier de marchandises représente 78,7 % dont 1,9 % pour le déménagement, le transport de voyageurs est de 13,4 % et le sanitaire arrive à 7,9 %.

Tous les emplois indirectement liés à la branche d'activité du transport routier, que ce soit par la construction et la révision de véhicule, la réalisation et l'entretien des voies de circulation, toute l'activité liée à l'hôtellerie et à la restauration... font du secteur du transport le plus important par le nombre d'emploi qu'il crée.

De part son importance, c'est un secteur extrêmement réglementé avec des spécificités législatives propres à chaque type de transport, comme les matières dangereuses, les animaux, les céréales, le transport exceptionnel...